

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

Coloured pages/
Pages de couleur

Pages damaged/
Pages endommagées

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Pages detached/
Pages détachées

Showthrough/
Transparence

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Continuous pagination/
Pagination continue

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

JOURNAL D'ÉDUCATION ET D'INSTRUCTION

PARAISSANT LE 1^{er} ET LE 15 DE CHAQUE MOIS, LES VACANCES EXCEPTÉES

J.-B. CLOUTIER, Rédacteur-proprétaire

C.-J. MAGNAN, Assistant-rédacteur

Prix de l'abonnement : UN DOLLAR par an, invariablement payable d'avance

Toute correspondance, réclamation, etc., concernant la rédaction ou l'administration, devra être adressée à J.-B. CLOUTIER, 148, rue St. Olivier, Québec.

SOMMAIRE :—ACTES OFFICIELS :—Nomination de commissaires d'écoles.—Erection et délimitation de municipalité scolaire.—Bureau des examinateurs de Québec.—Examen des inspecteurs d'écoles.—PÉDAGOGIE : Les concours mensuels.—Le nombre d'élèves par classe.—MÉTHODOLOGIE : Etude du verbe.—PARTIE PRATIQUE : I, Dictée et exercices de grammaire.—Un incendie.—II, Dictée.—Le nœud gordien.—III, Dictée.—Un village normand.—Arithmétique.—Problèmes.—POÉSIE : Le dernier drapeau blanc.—DIVERS : Bibliographies.—Bulletin géographique.—Petite Revue.—Liste des prix accordés aux élèves-maitresses de l'école normale Laval en 1891. Le recensement de 1891.—Causerie scientifique : Les étoiles filantes.

ACTES OFFICIELS

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, en date du 25 août (1891), de nommer M. Maxime Bourgeois, commissaire d'écoles pour Sainte-Dorothée, comté de Laval, en remplacement de M. Louis Laurin.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, en date du 31 août dernier (1891), de nommer M. Louis Marleau, commissaires d'écoles pour la municipalité de Saint-Télesphore de Montjoy, comté de Soulanges, en remplacement de M. Fabien Marleau, qui a quitté la municipalité.

Délimitation de municipalité scolaire

Détacher de la municipalité du village de Belœil, les parties du No. 207 du cadastre de Belœil, appartenant à Dame Elophe Bernard et Féréol Bernard, et le No. 197, appartenant à Norbert Bernard et Olivier Dubois, et les annexer à la municipalité de la paroisse de Belœil, pour les fins scolaires.

GEDÉON OUIMET,
Surintendant.

Détacher de la municipalité de Wickham-Ouest, comté de Drummond, les lots Nos. 26, 27, 28, 29 et la moitié du lot No. 30, du neuvième rang du canton d'Acton, les lots 29, 30, et le premier quart est du lot No. 31, du dixième rang du même canton d'Acton, et les annexer à la municipalité de Saint-Théodore d'Acton, comté de Bagot, pour les fins scolaires.

Cette annexion ne devant prendre effet que le 1^{er} juillet 1892.

Détacher de la municipalité du Sacré-Cœur de Jésus, comté de Beauce, les lots Nos. 6 et 7 du VI^e rang du canton de Broughton, et les annexer, pour les fins scolaires, à la municipalité de Saint-Pierre de Broughton, même comté. Cette annexion ne devant prendre effet que le 1^{er} juillet prochain (1892).

Attendu que les syndics des écoles dissidentes de la municipalité de Wickham-Ouest, dans le

comté de Drummond, ont laissé passer une année sans avoir d'écoles dans leur dite municipalité, qu'ils ne mettent pas la loi scolaire à exécution, et ne prennent aucune mesure pour avoir des écoles, conformément à la loi, en conséquence, je donne avis qu'après trois publications consécutives dans la *Gazette Officielle de Québec*, je recommanderai au Lieutenant-Gouverneur en conseil, que la corporation des syndics des dites écoles dissidentes, pour la dite municipalité de Wickham-Ouest, soit déclarée dissoute dans le délai indiqué par la loi.

GÉDÉON OUMET,
Surintendant.

Québec, 5 septembre 1891.

Attendu que les syndics des écoles dissidentes de la municipalité de Standon (Saint-Léon), dans le comté de Dorchester, ont laissé passer une année sans avoir d'écoles dans leur dite municipalité, qu'ils ne mettent pas la loi scolaire à exécution et ne prennent aucune mesure pour avoir des écoles, conformément à la loi, en conséquence, je donne avis qu'après trois publications consécutives dans la *Gazette Officielle de Québec*, je recommanderai au Lieutenant-Gouverneur en conseil, que la corporation des syndics des dites écoles dissidentes pour la dite municipalité de Standon (Saint-Léon), soit déclarée dissoute dans le délai indiqué par la loi.

GÉDÉON OUMET,
Surintendant.

Québec, le 5 septembre 1891.

Bureau des examinateurs catholiques de Québec

Session des 14, 15 et 16 juillet 1891.

Candidats admis : diplômes modèles.—Mlles M Louise Cordélia Bernier, de Ste-Anne de Lapocatière, français et anglais ; Marie Julie Eva Desrochers, St-Nicolas, français ; Joséphine Dubé, Québec, français ; M. Joséphine Adéla Dubois, St-Antoine de Tilly, français ; M. Joséphine Mathilda Ducharme, St-Roch de Québec, français ; Marie Emma Dufresne, Deschambault, français et anglais ; Marie Elvine Dumas, St-François de Montmagny, français et anglais ; M. Eugénie Alice Forgues, Mal-

baie, français ; M. Georgiana Henriette Frenette, Hébertville, français ; Marie Eliza Garneau, St-Flavien, français ; Marie Clara Gauthier, St-Alban, français et anglais ; M. Délima Cédulie Gauvin, Ancienne-Lorette, français ; M. Rosalie Anna Gingras, Carleton, Bonnaventure, français ; M. Elizabeth Elmire Guay, Malbaie, français ; Marie Vitaline Marcoux, St-Charles, français ; Marie Amanda Langevin, Portneuf, français ; M. Laure Lavoie, St-Agnès, français ; M. Martine Lévesque, St-Denis, français ; Marie Alma Paradis, St-André, français ; M. Louise Pâquet, Deschambault, français ; M. Louise Emma Savard, Malbaie, français ; M. Herménie Robichaud, St-Denis, français ; Marg. Mary Philomène St-Antoine, St-Sauveur de Québec, français ; M. Anne Philomène Touchet, Beauport, français.

DIPLOMES ÉLÉMENTAIRES : Mlles Anna Bélanger, Islet, français ; M. Délia Bernier, Cap St-Ignace, français ; Marie Octavie Blais, St-Henri, français ; M. Ursule Blanchet, Ste-Anne de la Poc., français ; M. Augustine Odilus Boily, Baie St-Paul, français ; M. Marcelline Annazélie Bouffard, Ste-Hénédine, français ; M. Julie Mathilde Boulet, St-François de Montmagny, français ; M. A. Mélanie Laure Brochu, St-Joseph de Lévis, français ; M. Anna Cantin, St-Lambert, français ; M. Louise Carrier, St-Jean Chrysostôme, français ; M. Octavie Castonguay, St-Edouard de Lotb., français ; Justine Aurélie Hélène Chavigny de Lachevrotière, Deschambault, français ; M. Ernestine Couture, St-Henri de Lévis, français ; M. Valéda Couture, St-Henri de Lévis, français ; M. Emélie Delisle, Ancienne-Lorette, français ; M. Emma Eugénie (Miville) Deschênes, St-Roch des Aulnets, français ; M. Anne Séraphia Dubuc, Pointe-Aux-Trembles, français ; Marie Dina Dumas, St-Laurent Ile d'Orléans, anglais ; Marie Rosalie Fréchette, St-Nicolas, français ; M. Eugénie Fréchette, St-Nicolas, français ; M. Georgiana Arthémise Gagné, St-Lambert, français ; M. Dorilda Gagnon, Rivière-Ouelle, français ; M. Malvina Eugénie Goulet, St-Gervais, français ; Marie Guillemette, St-Isidore, Dorch., français ; Célestine Alexina Guimont, Cap St-Ignace,

français ; M. Lumina Bernardette Guy, St-Roch de Québec, français ; M. Céline Frédéline Hamol, Ste-Foye, français ; Mary Annie Heal, Halifax, anglais ; M. Luce Houde, Anse St-Jean, Chic., français ; Ellen Huck, St-Patrice de Québec, français ; Marie Liberté, St-Christophe, Arth., français ; M. Julie Langevin, St-Raymond, français ; M. Ada Lavoie, Pointe-aux-Trembles, français ; Céline Langphrey, St-Elzéar Beauce, anglais ; M. Louise Cordélia Levasseur, Ste-Hélène, français ; M. Geneviève Loisselle, St-Henri, français ; M. Philomne Longchamp, St-Henri, français ; M. Angèle Albina Pelletier, St-Roch des Aulnets, français ; Marie Edith Pelletier, St-Aubert, Islet, français ; M. Louis Picher, Cap Santé, français ; Marie Louise Eugénie Richard, Cap Santé, français et anglais ; M. Joseph Malvina Léa Robitaille, Cap Rouge, français ; Bathilde Royer, Ste-Marguerite Dor., français ; M. Joséphine Alice Delphine Servais, St-Roch de Québec, français ; M. Emma Turgeon, St-Isidore, français ; M. Floré Georgiana Vernière dit Nicol, St-Roch de Québec, français.

Vingt-quatre pour écoles modèles et quarante-six pour écoles élémentaires : Total 70.

Examen des inspecteurs d'écoles

Le 26 du mois d'août trois candidats se sont présentés, au bureau des examinateurs à Québec, pour être admis à l'inspection ; voici les notes qu'ils ont obtenus :

M. G. P. E. Pamelard, de Montréal, avec distinction ; M. Evariste Béland, Maskinongé, bien ; M. L. G. Robillard, de Montréal, bien.

Les concours mensuels

Il n'y a rien de plus digne de l'attention d'un bon maître que les moyens à prendre pour stimuler ses élèves, les tenir en haleine du commencement à la fin de l'année scolaire. Une école où l'émulation est nulle, dans laquelle il est peu ou point tenu compte des enfants, ne mérite point le beau nom de maison d'éducation ; ce n'est pas une école, c'est une

garderie. Soutenir le courage des élèves, les exciter au travail et à l'application par des procédés honnêtes, voilà un grand point en éducation.

Un mode très simple pour créer le goût de l'étude en classe, c'est le concours mensuel. A la fin de chaque mois, les élèves sont tenus de répondre à une série de questions écrites et orales, sur les matières apprises durant les quatre dernières semaines. Les plus petits même sont soumis à cette règle : le concours est oral pour eux. Toute division ou groupe lutte séparément. Le résultat est entré soigneusement dans un registre spécial, chaque branche à part. Le maître dresse autant de listes qu'il y a de groupes, ayant le soin de mettre en regard des noms le nombre de points conservés. Cette liste est signée par le professeur et portée par le vainqueur à M. le curé ou à M. le président des commissaires. La récompense, sous forme d'images ou de bonnes paroles, que le dignitaire ne manque pas de donner au porteur du bulletin est fructueuse plus qu'on ne se l'imagine. C'est à qui des élèves portera la prochaine liste : tout le petit monde lutte et veut vaincre son voisin. Les parents eux-mêmes aiguillonnent leurs enfants ; car l'honneur mérité par le fils ou la fille rejaillit sur le père et la mère.

Les concours mensuels sont encore un puissant encouragement pour les écoliers, parce qu'ils comportent en eux la suprême récompense de la fin de l'année, c'est-à-dire *les prix*. En effet, à la fin de juin, dernier mois de l'année scolaire, dix concours ont été faits sur chaque branche du programme d'études. Par une simple addition, le maître dresse sa liste de récompenses et n'a pas à décider ou à faire décider par MM. les Commissaires quel élève a droit au premier prix de français, d'histoire, etc. Durant l'année, ce sont les écoliers qui, par leur aptitude ou leur négligence, ont préparé le résultat final.

Ce système des concours mensuels maintient la bonne discipline dans la classe en faisant travailler les élèves, encourage les enfants studieux, stimule les tempéraments lourds et, ce qui n'est pas le moins important, permet au titu-

laire de récompenser, lors de l'examen, ceux qui ont employé consciencieusement le temps de l'école et condamne les paresseux et les incapables à s'en retourner chez eux les mains vides, fussent-ils neveux de maire, de commissaire ou de marguillier.

C. J. MAGNAN

Le nombre d'élèves par classe

On croit généralement qu'en Allemagne tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles, lorsqu'il s'agit d'enseignement public. Le nouveau projet de loi, dans son paragraphe 4, fixe le maximum des élèves à quatre-vingts pour les écoles avec un seul instituteur, et à soixante-dix par classe pour les écoles avec plusieurs instituteurs.

Dans une réunion tenue à Magdebourg, réunion à laquelle assistaient des délégués de tout le personnel enseignant de la Prusse, les instituteurs de la Prusse orientale voulaient remplacer les chiffres 80 et 70 par 50 et 40. Cette proposition, qui n'a rien d'exagéré, fut combattue par les autres délégués. Il paraît que, pour donner satisfaction à ce vœu, il aurait fallu augmenter le personnel de 20 p. 100.

On a démontré qu'il est impossible d'enseigner convenablement dans les classes surchargées d'élèves, que l'éducation surtout en souffre, et, aussi, que l'instituteur doit avoir une poitrine de fer pour pouvoir résister pendant plusieurs années à une tâche aussi lourde. Il y a en Prusse, disait un orateur, une société protectrice pour les animaux, ne pourrait-on pas aussi protéger les instituteurs, qui se tuent dans les classes de cent cinquante et cent soixante élèves !

Finalement, les délégués ont émis le vœu de voir porter les chiffres respectifs à 60 et 50, et nous disons que c'est encore trop.

PEDAGOGIE PRATIQUE

ETI DE DU VERBE

(Suite.)

D'après la leçon que nous avons donnée dans notre numéro du quinze janvier dernier, les élèves savent distinguer le verbe des autres mots et reconnaître à quelle conjugaison ils appartiennent.

Aujourd'hui nous aborderons l'étude du temps, sans cependant entrer dans des détails en dehors de leur portée.

M.—Mes chers enfants, examinons ensemble une action que vous avez faite hier, que vous faites aujourd'hui et que vous ferez demain.

Prenons le mot *étudier*. Quelle sorte de mot est-ce ?

E.—C'est un verbe.

M.—Pourquoi ?

E.—Parce qu'il exprime ce que nous faisons.

M.—Si je dis : *J'ai étudié hier*, quelle idée cette manière de dire révèle-t-elle à votre esprit ?

E.—Elle me désigne que l'action a été faite dans un temps passé.

M.—Mais si je dis : *j'étudie* maintenant ; quand pensez-vous que l'action a lieu ?

E.—Présentement, à l'instant de la parole.

M.—Si vous dites : *Demain j'étudierai* ?

E.—Je penserai que l'action se fera dans un temps à venir.

M.—Bien, mes enfants, je vous ai exposé l'action d'étudier sous trois formes différentes. Tâchez, vous-mêmes d'en déterminer les époques.

1o *J'ai étudié.*

2o *J'étudie,*

3o *J'étudierai.*

Les élèves s'entre regardent, se consultent, réfléchissent, et l'un des plus intelligents répond :

Monsieur, cette action a été faite en trois temps différents.

J'ai étudié indique que l'action a été faite dans un temps passé.

J'étudie, nous fait voir que l'action a lieu à

l'instant où l'on parle, c'est-à-dire, présentement.

J'étudierai dénote que l'action n'est pas encore faite, mais qu'elle se fera dans un temps à venir.

M.—Bien, mon ami, sans le savoir, vous avez formulé là un des principaux caractères du verbe; savoir: *Le verbe exprime trois temps. LE PRÉ-EXT. LE PASSÉ ET L'AVENIR.*

PARTIE PRATIQUE

I

DICTÉE

Dictée et exercices de grammaire

UN INCENDIE

L'autre semaine, il pouvait être une heure du matin, tout le *bourg* dormait, j'écrivais dans ma chambre lorsque tout à coup je m'aperçus que mon papier est devenu rouge sous ma plume. Je lève les yeux, je n'étais plus éclairé par ma lampe, mais *par mes fenêtres*. Je les ouvre, je regarde. C'était la maison voisine de la mienne qui brûlait. Une grosse *voûte* de flamme et de fumée se courbait à quelques *toises* au-dessus de ma tête avec un bruit effrayant.

En un instant *tout le bourg* est sur pied. Le cri: Au feu! Au feu! remplit les rues, le *tocsin* éclate. Cependant un orage était survenu, il pleuvait à *verse*. Les femmes s'épouventaient, les enfants pleuraient. Les paysans éveillés par le *tocsin* accouraient avec leurs grands chapeaux reluisants.

VICTOR HUGO.

EXPLICATION DES MOTS.—*Tout le bourg dormait*: c'est-à-dire que tous les habitants du bourg dormaient; le contenant pour le contenu.—*Éclairé par mes fenêtres*: pour éclairé par la lumière qui venait par mes fenêtres.—

Voûte: au sens propre, indique un ouvrage de maçonnerie fait en arc, et dont les pierres se soutiennent les unes les autres; au figuré, il peut signifier tout ce qui ressemble à une

voûte, tout ce qui a la forme d'une voûte; comme ici, la flamme et la fumée de cet incendie, qui en s'élevant, se courbaient à la ressemblance d'une voûte.—*Toises* vient d'un mot latin qui veut dire *tendre*: corde tendue. C'était la principale unité de mesures de longueur usitée en France avant l'adoption du système métrique, elle valait 6 pieds, le pied valait 12 pouces, le pouce 12 lignes; comparée au mètre, sa longueur était de 1m,949.—*Tout le bourg est sur pied*: même observation que plus haut: le contenant pour le contenu.—*Tocsin*: bruit d'une cloche qu'on tinte à coups pressés et redoublés pour donner l'alarme, avertir d'un danger public, comme en cas d'incendie, par exemple.—*Averse*: se dit de la pluie qui tombe abondamment, comme si on la versait.

L'Education.

II

DICTÉE

LE NŒUD GORDIEN

Le *nœud gordien* était un nœud si bien fait, qu'un *oracle* avait promis l'empire de l'Asie à celui qui le *délierait*. *Alexandre*, désespérant d'en venir à *bout*, le trancha d'un coup d'épée, et il eut raison, car il eût perdu là son temps et sa peine. Mais il n'en est pas toujours ainsi. Il y a des nœuds qu'on peut délier. En d'autres termes, il y a des difficultés qu'on peut vaincre sans *recourir* aux moyens violents, des embarras dont on peut sortir par son adresse et sa persévérance. Vous pouvez guérir un membre avec des *topiques*? ne l'amputez pas. Vous pouvez *vider* une question *litigieuse* à l'*amiable*? ne la tranchez pas par un procès. Les *solutions* trop brusques ont des effets irréparables, la patience est l'art d'obtenir.

LEBAIGUE (1).

(1) *Le Livre de l'école, cours supérieur.*

QUESTIONS ET EXPLICATIONS

Gordien : le nœud qui attachait le joug au timon du char de *Gordius*, roi de Phrygie ; se dit de toute difficulté qu'on ne peut vaincre que par la violence. Alexandre crut plutôt qu'il n'accomplît l'oracle, la réponse qu'avaient faite les dieux à une question qu'on leur posait à ce sujet. = *Déliant* : remarque sur le futur et le conditionnel des verbes en *ier*, la dérivation régulière amène un *e* muet avant la terminaison. = *A bout* : venir à bout, c'est réussir, surmonter la difficulté ; — *pousser à bout* ? = *Recourir* : user comme dernier moyen ; — *recourir*, courir de nouveau ? = *Vous pouvez* : interrogation, pour : si vous pouvez, s'il est possible de. = *Des topiques* : en médecine, les médicaments, les remèdes qu'on emploie à l'extérieur. = *Amputez* : *amputer*, c'est couper, séparer du corps. = *Vider* : régler, décider qui a raison. = *Litigieuse* : qui peut être sujet à litige, à contestation. = *A l'amiable* : (locution adverbiale) en s'entendant comme entre amis, avec des dispositions conciliantes.

EXERCICES

Relover les verbes, indiquer le sujet, expliquer l'accord. = Construire cinq phrases où le verbe aura pour sujet le pronom *qui* (varier le nombre de l'antécédent). = Conjuguer aux temps simples le verbe *courir* et ses composés.

— *L'Instruction primaire.*

III

DICTÉE

UN VILLAGE NORMAND

Les maisons sont *encloses* de haies, au milieu de cours pleines de bâtiments *épars*, pressoirs (1), *charretteries* et bouilleries (2), disséminés sous les arbres touffus portant des échelles, des gaules ou des faux accrochées dans leur branchage. Les toits de chaume, comme des bonnets de fourrure rabattus sur les yeux, descendent jusqu'au tiers à peu près des fenêtres basses, dont les gros verres bombés sont

garnis d'un nœud dans le milieu, à la façon des fonds de bouteille. Sur le mur de plâtre qui traversent en diagonale (3) des lambourdes (4) noires, s'accroche parfois quelque maigre poirier, et les rez-de-chaussée ont à leur porte une petite barrière tournaute pour les défendre des poussins, qui viennent picorer (5) sur le seuil, des miettes de pain bis trempé de cidre. Cependant les cours se font plus étroites, les habitations se rapprochent, les haies disparaissent ; un fagot de fougère se balance sous une fenêtre au bout d'un manche à balai ; il y a la forge d'un maréchal et ensuite un charron avec deux ou trois charrettes neuves, en dehors, qui empiètent sur la route. Puis, à travers un claire-voie (6), apparaît une maison blanche, deux vases en fonte sont à chaque bout du perron ; des panonceaux (7) brillent à la porte ; c'est la maison du notaire, et la plus belle du pays.

G. FLAUBERT.

EXPLICATIONS SUR LE TEXTE

- (1) *Pressoirs*. Machine à pressurer le raisin, les pommes pour faire du cidre, ou bien les graines oléagineuses.
- (2) *Bouillerie*. Où l'on distille l'eau-de-vie.
- (3) *En diagonale*, c'est-à-dire en travers, d'un angle à l'autre opposé.
- (4) *Lambourde*. Pièce de bois pour soutenir un parquet, les bouts de solives, etc.
- (5) *Picorer* a le sens de aller en maraude ; il signifie aussi prendre sa nourriture, çà et là. Se dit des abeilles.
- (6) *Clair-voie*. Ouverture à rez-de-chaussée fermée par une grille.
- (7) *Panonceau*. Ecusson à la porte des notaires, des huissiers, etc.

EXPLICATIONS GRAMMATICALES

FAMILLES DE MOTS.—*Enclore*, enclos, clore, clos, closeau ou closerie (petite métairie, petit clos), clôture, clôturer, cloître, cloison.—*Charretterie*, charrette, char, charretier, charretée, charrier, charroi, charroyer, charron, charronnage, charrue, *chariot* (avec un *r* seulement).

HOMONYMES.—*Haie*, ais (planche de bois), est (du verbe être).—*Faux*, faut (du verbe

falloir).—*Verre*, vers, vert, vair, ver.—*Mur*, mûr, mûre (fruit du mûrier).—*Cour*, court.

SYNONYMES.—*Enclore*, enfermer de, entourer de.—*Épars*, disséminé, répandre çà et là.—*Milieu*, centre.—*Apparaître*, se montrer, se faire voir.

EXERCICES

1. Faire l'analyse logique de la phrase : *Sur le mur de plâtre que traversent en diagonale des lambourdes noires, s'accroche parfois quelque maigre poirier, et les rez-de-chaussée ont à leur porte une petite barrière tournante pour les défendre des poussins qui viennent picorer sur le seuil des miettes de pain bis trempé de cidre.*—2. Faire l'analyse grammaticale de la même phrase.—3. Dire ce que c'est qu'un *pressoir*, une *bouillierie*, une *lambourde*, un *panonceau*, une *claire-voie*.—4. Trouver les mots de la même famille que *enclore*, *charrette*.—5. Employer dans des phrases *haie*, *faur*, *verre*, *mur*, *cour* et leurs homonymes, *enclore* de, *épars*, *milieu*, *apparaître* et leurs synonymes.—6. Faire la comparaison entre votre village et le village normand décrit dans le morceau.

L'Éducation nationale.

ARITHMÉTIQUE

PROBLÈMES

1. Un marchand d'animaux a vendu 1415 moutons, 148 vaches, 85 chevaux, 247 bœufs. Combien a-t-il vendu d'animaux en tout ?

Solution :

Il a vendu : 1415 moutons,
148 vaches,
85 chevaux,
247 bœufs.

Rép.—1895

2. Un marchand avait 180 œufs; il en a vendu 11 douzaines. Combien lui en reste-t-il de douzaines ?

Solution :

Il avait $180 = 15$ douzaines.

Il en a vendu 11 douzaines = 132

$180 - 132 = 48$.

Il lui reste 4 douzaines. — Rép.

3. J'avais \$24.00. j'ai dépensé \$7.00, puis \$12.00, puis \$2.00. Combien me reste-t-il ?

Solution :

J'avais.....	\$24.00
J'ai dépensé.....	\$ 7.00
Puis.....	12.00
Puis.....	2.00
	21.00

Rép.—\$ 3.00

4. Un boucher a payé \$101.25 pour 45 moutons. Il les a revendus avec un bénéfice de \$0.85 par mouton. Combien a-t-il vendu chaque mouton ?

Solution :

Il a payé chaque mouton :

$\$101.25 \div 45 = \2.25 .

Il a vendu chaque mouton :

$\$2.25 + \$0.85 = \$3.10$.

5. Un cultivateur a vendu au marché 43 livres de beurre à 19 cts, 13 minots de pommes de terre à 57 cts, 15 douzaines d'œufs à 13 cts, 5 couples de poulets à 75 cts. Combien lui reste-t-il, sachant que son passage sur le bateau lui coûte 48 cts, et qu'il a dépensé 25 cts pour son dîner ?

Solution :

Il a vendu :

19 cts \times 43 = \$ 8.17

57 cts \times 13 = 7.40

13 cts \times 15 = 1.95

75 cts \times 5 = 3.75

Total vendu \$21.27

Il a dépensé :

48 cts + 25 cts = \$ 0.73

Il lui reste \$20.54

6. Un homme a acheté le $\frac{1}{3}$, le $\frac{1}{4}$ et le $\frac{1}{5}$ d'une propriété qu'il a payé \$1645. Combien valait la propriété entière ?

Solution :

$$\frac{1}{3} + \frac{1}{3} + \frac{1}{3} = \frac{11}{9}$$

$$\frac{11}{9} \text{ coûtent } \$1645;$$

$$\frac{1}{9} = \frac{1}{11} \times \frac{11}{9} = \$35.$$

$$\$35 \times 60 = \$2100. \text{ valeur de la propriété.}$$

7. Un homme a emprunté \$600 à la Société de Bâtisse pour 10 ans à 6% intérêt capitalisé. Combien devra-t-il remettre par mois ?

Solution :

$$\$600 \text{ à } 6\% = \$36 \text{ par année.}$$

$$\$36 \times 10 = \$360$$

$$\$600 + \$360 = \$960$$

$$\$960 \div 120 \text{ mois} = \$8.00.$$

Billet promissoire

Québec, 15 août 1891.

Soixante-quinze jours après cette date, pour valeur reçue, je promets payer à l'ordre de Jos. Dubu, la somme de cinq cent quatre-vingt-quinze piastres, au bureau de la Banque Nationale.

\$595.00.

P.-L. LALONDE.

Le billet a été escompté le même jour à 7%. Quel jour sera-t-il dû, et combien le porteur a-t-il reçu ?

Solution :

$$75 \text{ jrs} + 3 \text{ jrs de grâce} = 78 \text{ jrs.}$$

78 jrs à partir du 15 août mènent au 1er novembre.

L'escompte sur \$595 à 6% pour 78 jrs sera :

$$\$595 \div 100 \text{ pour } 60 \text{ jrs.}$$

$$= \$5.95$$

$$1.79 \text{ pour } 18 \text{ jrs.}$$

$$\frac{1}{3} \quad 7.74$$

$$1.29$$

$$\$9.03$$

$$- \frac{1}{3} \quad 12$$

$$\$8.91$$

$$\$595 - \$8.91 = \$586.09$$

Rép.—Le billet sera payable le 1er novembre et le porteur recevra \$586.09.

Le dernier drapeau blanc !

Combien ai-je de fois, le front mélancolique,
Baisé pieusement ta touchante relique,
O Montcalm ! ce drapeau témoin de tant d'efforts,
Ce drapeau glorieux qui chanta Crémazie,
Drapeau qui n'a jamais connu l'apostasie,
Et que la France, un jour, oublia sur nos bords !

Devant ces plis sacrés troués par les tempêtes
Qui tant de fois jadis ont tonné sur nos têtes,
Combien de fois, Montcalm, en rêvant du passé,
N'ai-je pas évoqué ta sereine figure,
Grande et majestueuse ainsi que l'envergure
De l'aigle qu'un éclat de foudre a terrassé !

Je revois alors cette époque tragique,
Où, malgré ton courage et la force énergique
D'un peuple dont on sait l'héroïsme viril,
Se déroula la sombre et cruelle épopée
Qui devait d'un seul coup, en brisant ton épée,
Te donner le martyre et nous coûter l'exil.

Je sentais frissonner cette page émouvante,
Où l'on vit, l'arme au bras, calme, sans épouvante,
Par de vils brocanteurs vendu comme un troupeau,
Raillé des courtisans, trahi par des infâmes,
Un peuple tout entier, vieillards, enfants et

[femmes,

Lutter à qui mourra pour l'honneur du drapeau !

Qu'ils furent longs, ces jours de deuil et de souffrance !....

Nous t'avons pardonné ton abandon, ô France !
Mais s'il nous vient encore parfois quelques ran-

[cœurs,

C'est que, vois-tu, toujours, blessure héréditaire,
Tant que le sang gaulois battra dans notre artère,
Ces vieux souvenirs-là saigneront dans nos cœurs !

C'est que, toujours, vois-tu, quand on songe à ces

[choses,

A ces jours où, martyrs de tant de saintes causes,
Nos pères, secouant ce sublime haillon,
Si dénués de tout qu'on a peine à le croire,
Allaient, un contre cinq pour défendre ta gloire,
Vaincre en désespérés aux champs de Carillon ;

Quand on songe à ces temps de fièvres haletantes,
Où, toujours rebutés dans leurs vaines attentes,
Nos généraux, devant cet insolent dédain,
Étaient forcés, après vingt victoires stériles,
De marcher à l'assaut et de prendre des villes
Pour donner de la poudre à nos soldats sans pain ;

Où, France, quand on rêve à tout ce sombre

On ne peut s'empêcher d'en suivre un peu la

Et de voir, à Versailles, un *Bien-Aimé*, dit-on,

Tandis que nos héros au loin criaient famine,
Sous les yeux d'une cour que le vice effémine,
Couvrir de diamants des Phynés de haut ton!

O drapeau! vieille épave échappée au naufrage!

Toi qui vis cette gloire et qui vis cet outrage,

Symbole d'héroïsme et témoin accablant,

Dans tes plis qui flottaient en ces grands jours

Au sang de nos aïeux nous mêlerons nos larmes...
Mais reste pour jamais le dernier drapeau blanc!

Bibliographies

PALMARÈS DE L'ACADÉMIE COMMERCIALE CATHOLIQUE DE MONTRÉAL. — Nous remercions qui de droit pour l'envoi de cette brochure. Elle contient la liste des élèves qui ont fréquenté cette institution durant 1890-91, ainsi que la liste des prix.

CURÉS ET MARGUILLERS, MONTRÉAL 1891. — C'est l'histoire du conflit de l'église de Notre-Dame de Montréal, y compris une étude sur la loi des Fabriques. Pour se former une idée juste sur les dissensions regrettables qui existent entre quelques marguilliers et M. le curé Sentenne, il faut aussi lire ce qui a paru sur le même sujet dans la *Semaine Religieuse* de Montréal.

RÈGLEMENTS DU CONSEIL D'HYGIÈNE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, 1881. — Ces règlements s'adressent spécialement à tous les conseils municipaux; mais les chefs de communauté, les curés, les instituteurs, les pères de famille doivent se renseigner dans ce petit livre sur leurs devoirs envers eux-mêmes et la société.

STATISTIQUES VITALES ET MORTUAIRES DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, pour les années 1889-90. — Voilà une compilation des plus intéressantes, faite par le conseil d'hygiène. Nous constatons avec regret que le taux moyen de la mortalité pour toute la province est de 26

par 1.000 habitants, tandis qu'il n'est que de 18 par 1.000 aux États-Unis et 19 par mille en Angleterre. Il y a donc négligence quelque part, chez nous. A chacun de respecter et de faire respecter les lois de l'hygiène dans les vêtements, les aliments, les maladies, les logements, etc. Aux instituteurs de faire leur devoir sous ce rapport en instruisant les enfants des connaissances hygiéniques indispensables. La moyenne de la mortalité ne devrait pas dépasser 16 par 1.000, et cependant, d'après les *Statistiques vitales et mortuaires*, sur un total de 650 paroisses, 530 ont une mortalité au-dessus de cette moyenne. Il y a même 152 paroisses qui excèdent 30 par 1.000. Ces chiffres devraient faire réfléchir les plus indifférents.

LA CROIX, *Journal de l'Île Maurice*. — Nos remerciements à M. François Geffroy de Port-Louis, Île Maurice, pour l'envoi de son excellent journal *La Croix*. Notre confrère africain lutte pour la religion et la langue française tout comme nous, Canadiens-français, au Canada. Succès à M. Geffroy. Nos lecteurs se rappellent que l'Île Maurice ou Île de France est une ancienne colonie française qui est passée aux mains de l'Angleterre en 1810. Les anciens colons de cette contrée sont restés français et catholiques comme les Canadiens. Honneur à ces braves Mauriciens! L'Île Maurice est située dans l'Océan Indien.

C.-J. M.

Bulletin géographique

(Pour l'Enseignement primaire)

CANADA. — Les chiffres du dernier recensement, 1891, viennent d'être fournis par l'honorable ministre des Postes d'Ottawa. Au dernier recensement de 1881, la population totale de notre pays était de 4,324,810; cette année elle est de 4,823,344. En dix ans la population canadienne s'est donc accrue de 498,534; ce n'est pas considérable pour un jeune pays.

Voici un tableau, présenté par le ministre des Postes, donnant la population par province :

<i>Provinces Maritimes.</i>	1881.	1891.	<i>Aug. dans la</i> <i>décade p. c.</i>	
Nouvelle-Ecosse.....	410,572	450,523	9,951	2 25
Nouveau-Brunswick.....	312,233	321,204	61	0 02
Ile du Prince-Edouard.....	108,891	109,088	197	00 18
Totaux.....	870,696	880,905		
<i>Groupe du Saint-Laurent.</i>				
Québec.....	1,359,027	1,448,586	129,559	0 53
Ontario.....	1,926,922	2,112,989	186,067	0 65
<i>Provinces de l'Ouest.</i>				
Manitoba.....	62,260	154,464	92,182	148 06
Assiniboia.....	25,515	61,487	35,972	149 98
Alberta.....				
Saskatchewan.....				
Colombie Anglaise.....	49,859	92,767	43,308	87 56
Territoires non organisés.....	39,351	32,168	1,237	4 00
Totaux par groupes.....	168,165	340,894	182,699	132 60
Population totale.....	4,324,810	4,823,444	498,534	11 52

AMÉRIQUE DU SUD. — Depuis notre dernier *Bulletin* les Chiliens ont taillé de la besogne. Valparaiso, château-fort du président Balmaceda, a été pris par les insurgés. Les troupes du gouvernement ont subi un échec sanglant; plus de cinq mille personnes ont péri dans cette bataille. Balmaceda a pris la fuite et un président provisoire a été nommé. La population, une fois déchainée, a commis des exactions sans nom dans plusieurs petites villes. Tout indique qu'un nouveau gouvernement sera formé par les triomphateurs, car les chefs insurgés sont rendus à Santiago, la capitale, où ils ont été bien accueillis. La mauvaise administration de Balmaceda semble avoir causé cette guerre civile.

Comme on le sait déjà, le Chili se trouve situé à l'extrémité sud-ouest de l'Amérique Méridionale.

Ancienne possession espagnole, le Chili forme depuis 1833 un Etat indépendant et s'est donné une constitution républicaine.

Le développement de cette petite république a été considérable dans les soixante dernières années.

Sa population qui n'était en 1883 que de 800,000 habitants est montée à plus de 3,000,000, et le revenu public d'un million de piastres qu'il était se solde aujourd'hui par 56,000,000.

Il est question de changer la capitale du Brésil. La nouvelle capitale serait fixée à Famosa, dans l'Etat de Goyaz.

EUROPE. — L'Angleterre imite la Russie : elle se rapproche de la France. Des navires français ont été l'objet de grandes fêtes à Portsmouth.

Paris contient une population de 2,200,000, Londres, 4,982,000.

ASIE. — La Chine est encore le théâtre de cruautés révoltantes à l'égard des chrétiens. C'est à Hunan que les Chinois ont massacré un grand nombre d'Européens. La France, l'Angleterre et l'Allemagne se sont liguées pour défendre les missions chrétiennes.

Océanie. — Les terres australiennes viennent de se former en Fédération. Cet Acte a été promulgué par la Législature de Victoria. La Nouvelle-Zélande a été exclue de cette réunion. Un mot sur l'Australie : elle est égale aux 9/10 de l'Europe et se divise en trois parties : l'Australie Continentale, qui prend les 7/8 de cette surface; l'Australie Insulaire qui se compose de la Nouvelle-Guinée et de la Nouvelle-Zélande, et la Polynésie. Les catholiques occupent une place importante dans ces contrées lointaines. Aujourd'hui il y a en Australie un cardinal archevêque, trois archevêques, 26 évêques, (dont 4 dans la Nouvelle-Guinée et les îles de l'Océan), environ 770 prêtres et 750,000 fidèles. L'Australie compte donc quelques évêques de plus que la Confédération Canadienne. Le nombre des couvents est de 270 et celui des écoles catholiques, de 700.

La population entière de l'Australie, sans compter la Nouvelle-Zélande, se chiffre à 2,484,000. Les principales villes sont Melbourne, 323,000 habitants, Sydney, 224,000, Adélaïde, 68,000. Melbourne est le siège d'un évêché catholique. La Nouvelle-Zélande compte 585 mille habitants et la Nouvelle-Guinée 138,000.

C. J. M.

PETITE REVUE

(Pour l'Enseignement primaire)

Ilya, en Angleterre, environ 20 mille écoles primaires subsidiées, dont 4,600 Board-Schools et 15 mille écoles libres. Les Board-Schools sont les écoles officielles ou neutres, organisées d'après la loi de 1870, et dirigées par des comités scolaires désignés sous le nom de School-Boards et dépendant de l'Education Department.

Un groupe considérable de savants et d'amis de l'instruction adresse un chaleureux appel à tous ceux qui s'intéressent à la pédagogie, en vue de célébrer, par une cérémonie solennelle, la mémoire d'un grand ami de la pédagogie, l'illustre Comenius, né en Moravie le 28 mars 1592. C'est donc le 28 mars de l'an prochain que la fête aura lieu. Pour en préparer les éléments, et aussi pour surveiller et assurer la publication des mémoires et documents relatifs à Comenius, il s'est constitué un grand comité comprenant des professeurs et des savants de tous les pays d'Europe.

Il est question d'élever un monument à M. Barthélémy de Joliette, fondateur de la ville de ce nom. Montréal et Québec continuent le mouvement en faveur de l'érection de monuments en l'honneur des fondateurs respectifs de ces deux villes. Bravo! le vent est à la reconnaissance patriotique.

La chambre haute de la diète prussienne vient de se prononcer en faveur de la restitution à l'Eglise catholique des biens qui lui avaient été confisqués au temps de Kultur-kampf.

**Liste des prix accordés aux élèves-maîtres de l'école normale
Laval, 1890-1891**

Le 30 juin dernier l'Enseignement primaire a publié un compte-rendu de la distribution

des prix à l'école normale Laval, faute d'espace nous avons été forcés, d'ajourner la publication de la liste des prix.

ÉLÈVES DE PREMIÈRE ANNÉE

Excellence.—1er prix, Mlle Joséphine Boily ; 2e prix, Mlle Ernestine Bélanger ; 1er acc., Mlle Emma Lepage ; 2e acc., Mlle Eglantine Lamarche.

Instruction religieuse.—1er prix, Mlles Joséphine Boily et Emma Lepage ; 2e prix, Mlles Olympe Bélanger et Marie Thérien ; 1er acc., Mlle Marie-Louise Germain ; 2e acc., Mlles Virginie Marois et Anna Boucher.

Histoire sainte.—1er prix, Mlle Joséphine Boily ; 2e prix, Mlle Délima Gilbert ; 1er acc., Mlle Marie-Louise Germain ; 2e acc., Mlles Virginie Marois, Marie Thérien et Ernestine Bélanger.

Enseignement.—1er prix, Mlle Joséphine Boily ; 2e prix, Mlle Emma Lepage ; 1er acc., Mlle Marie Thérien ; 2e acc., Mlles Joséphine Labonté et M.-Louise Germain.

Dictée française.—1er prix, Mlle Joséphine Boily ; 2e prix, Mlle Olympe Bélanger ; 1er acc., Mlle Eglantine Lamarche ; 2e acc., Mlle Emma Lepage.

Analyse grammaticale.—1er prix, Mlle Joséphine Boily ; 2e prix, Mlles Emma Fournier et Olympe Bélanger ; 1er acc., Mlles Eglantine Lamarche, Alice Deschênes et Ernestine Bélanger ; 2e acc., Mlle Emma Lepage.

Style épistolaire.—1er prix, Mlle Joséphine Boily ; 2e prix, Mlle Virginie Marois ; 1er acc., Mlles Olympes Bélanger et Ernestine Bélanger ; 2e acc., Mlle Marie Thérien.

Histoire du Canada.—1er prix, Mlle Ernestine Bélanger ; 2e prix, Mlle Emma Lepage ; 1er acc., Mlle Marie Dubé ; 2e acc., Mlle Joséphine Boily.

Géographie.—1er prix, Mlle M.-Louise Germain ; 2e prix, Mlle Joséphine Boily ; 1er acc., Mlle Ernestine Bélanger ; 2e acc., Mlles Emma Lepage et Edwina Carignan.

Arithmétique.—1er prix, Mlle Ernestine Bélanger ; 2e prix, Mlles Emma Lepage et Eglantine Lamarche ; 1er acc., Mlle Joséphine Boily ; 2e acc., Mlle M.-Louise Germain.

Calcul mental.—1er prix, Mlle Joséphine Boily ; 2e prix, Mlles Ernestine Bélanger et Gracieuse Langlais ; 1er acc., Mlle Eglantine Lamarche ; 2e acc., Mlles Edwina Carignan et Emma Fournier.

Tenue des livres.—1er prix, Mlle M.-Louise Germain ; 2e prix, Mlles Joséphine Boily et Eglantine Lamarche ; 1er acc., Mlle Délima Gilbert ; 2e acc., Mlle Emma Lepage.

Lecture à haute voix.—1er prix, Mlles Amanda Roy et M.-Louise Marchand ; 2e prix, Mlles Joséphine Boily, Eglantine Lamarche et Anna Boucher ; 1er acc., Mlles Virginie Marois, Alvine Bernard et Marie Thérien ; 2e acc., Mlles M.-Louise Germain et Délima Gilbert.

Calligraphie. — 1er prix, Mlle Joséphine Boily ; 2e prix, Mlle Eglantine Lamarche ; 1er acc., Mlle Anna Boucher ; 2e acc., Mlles Ernestine Bélanger et Hélène Langlois.

Progress marqués en français.—Prix, Mlle Mary Ann Birmingham.

ÉLÈVES DE SECONDE ANNÉE

Excellence.—1er prix, Mlle Alice Michaud ; 2e prix, Mlle Amanda Roy ; 1er acc., Mlle Anna LaRue ; 2e acc., Mlle Eugénie LeBel.

Instruction religieuse.—1er prix, Mlle Anna LaRue ; 2e prix, Mlles Laurence Gagnier, Alice Michaud et Eug. LeBel ; 1er acc., Mlle Maria Gagnon ; 2e acc., Mlles Amanda Roy et Joséphine Harper.

Enseignement.—1er prix, Mlles Joséphine Harper, E. LeBel, A. Michaud, E. Vien, Ada Roy ; 2e prix, Mlles A. LaRue, L. Godbout, L. Gagnier et M. Gagnon ; 1er acc., Mlle Hélidis Monpas ; 2e acc., Mlle M.-Louise Fortin.

Histoire de l'Eglise.—1er prix, Mlles Eugénie LeBel et Alice Michaud ; 2e prix, Mlles Amanda Roy, Anna LaRue et Léda Mercier ; 1er acc., Mlle Maria Gagnon ; 2e acc., Mlle Marie Savard.

Dictée française.—1er prix, Mlle Amanda Roy ; 2e Mlle Alice Michaud ; 1er acc., Mlle Maria Côté ; 2e acc., Mlle Eugénie Vien.

Analyse grammaticale. — 1er prix, Mlle Maria Côté ; 2e prix, Mlle Alice Michaud ; 1er acc., Mlle Célanire Pelletier ; 2e acc., Mlles Eugénie Vien et Zélia Lefebvre.

Analyse logique.—1er prix, Mlle Eugénie LeBel ; 2e prix, Mlle Eugénie Vien ; 1er acc., Mlle Zélia Lefebvre ; 2e acc., Mlle Marie Moreau.

Littérature.—1er prix, Mlles Alice Michaud et Amanda Roy ; 2e prix, Mlles Eugénie LeBel et Eugénie Vien ; 1er acc., Mlle Maria Côté ; 2e acc., Mlle Anna LaRue.

Géographie.—1er prix, Mlle Alice Michaud ; 2e prix, Mlles Eugénie LeBel et Corinne Lahaye ; 1er acc., Mlle Louise Godbout ; 2e acc., Mlle Léopoldine Lemieux.

Histoire du Canada.—1er prix, Mlles Alice Michaud, Eugénie LeBel et Anna LaRue ; 2e prix, Mlles Bridget Quinn et Marie Moreau ; 1er acc., Mlles C. Lahaye et I. Gagnier ; 2e acc., Mlle Léda Mercier.

Histoire de France et d'Angleterre.—1er prix, Mlle Amanda Roy ; 2e prix, Mlle Eugénie LeBel ; 1er acc., Mlle Anna LaRue, 2e acc., Mlle Marie Moreau.

Arithmétique.—1er prix, Mlles Anna LaRue et Alice Michaud ; 2e prix, Mlle Marie Savard ; 1er acc., Mlle Célanire Pelletier ; 2e acc., Mlles Amanda Roy et Eugénie Vien.

Algèbre.—1er prix, Mlles Alice Michaud, Anna LaRue, Amanda Roy, Alvide Bernard, Célanire Pelletier et Bridget Quinn ; 2e prix, Mlle Léonie Godbout ; 1er acc., Mlle Marie-Louise Fortin ; 2e acc., Mlle Maria Côté.

Toisé.—1er prix, Mlles Anna LaRue et Eugénie LeBel ; 2e prix, Mlle Amanda Roy ; 1er acc., Mlle Alice Michaud ; 2e acc., Mlle Marie-Louise Fortin.

Tenue des livres.—1er prix, Mlles Amanda Roy et Eugénie LeBel ; 2e prix, Mlles Alice Michaud, Anna LaRue et Célanire Pelletier ; 1er acc., Mlle Emérence Plourde ; 2e acc., Mlle Marie Savard.

Lecture à haute voix.—1er prix, Mlles Célanire Pelletier et Anna LaRue ; 2e prix, Mlles Marie-Louise Fortin, Eugénie Vien et Anna Huot ; 1er acc., Mlle Fédora Chamberland ; 2e acc., Mlle Marie-Louis Gaumont.

Calligraphie.—1er prix, Mlles Alice Michaud et Amanda Roy ; 2e prix, Mlle Maria Côté ; 1er acc., Mlle Léda Mercier ; 2e acc., Mlle Anna LaRue.

PREMIÈRE CLASSE ANGLAISE

Style épistolaire.—1er prix, Mlle Eugénie LeBel; 2e prix, Mlle Bridget Quinn; 1e acc. Mlle Joséphine Harper; 2e acc. Mlle Laurence Gagnier.

Dictée. — 1e prix, Mlles Eugénie LeBel, Bridget Quinn et Joséphine Harper; 2e prix, Mlle Annie Burke; 1e acc., Mlle Laurence Gagnier; 2e acc., Mlle Léonie Godbout.

Lecture et traduction.—1e prix, Mlle Eugénie LeBel; 1e prix, Mlle Joséphine Harper; 1e acc., Mlle Laurence Gagnier; 2e acc., Mlle Léonie Godbout.

SECONDE DIVISION

Lecture et traduction.—1e prix, Mlle Virginie Marois; 2e prix, Mlles Anna Boucher et Z. Lefebvre; 1e acc., Mlle Joséphine Labonté; 2e acc., Mlle Marie Thérien.

SECONDE CLASSE

Dictée.—1e prix, Mlle Emérence Plourde; 2e prix, Mlle Maria Gagnon; 1e acc., Mlle Marie Moreau; 2e acc., Mlle Ernestine Bélanger.

Lecture et traduction.—1e prix, Mlle Emérence Plourde; 2e prix, Mlle Maria Gagnon; 1e acc., Corinne Lahaye; 2e acc., Mlle Marie Savard.

Progrès marqués. — Prix: Mlles Marie Louise Germain, Délima Gilbert et Marie Louise Marchand.

Piano.—1ère division.—1er prix, Mlles Léda Mercier, M.-L. Fortin, Laurence Gagnier; 2e prix, Mlle Joséphine Harper; accessit, Mlle Eugénie Lebel.

2e et 3e division. — 1er prix, Mlle Héléda Monpas; 2e prix, Mlle Zélia Lefebvre; 1er accessit, Mlles Eglantine Lamarche et Corinne Lahaye; 2e accessit, Mlles Eugénie Vien et Anna LaRue.

Harmonium. — 1er prix, Mlle Joséphine Harper; 2e prix, Mlle Maria Côté.

Solfège.—1er prix, Mlles M.-Louise Fortin, Laurence Gagnier, Eugénie Vien et Célanire Pelletier; 2e prix, Mlles Léda Mercier, Bridget Quinn, Fedora Chamberland, Héléda Monpas et M.-Laure Gaumont; 1er accessit, Mlles

Maria Côté et Eglantine Lamarche; 2e accessit, Mlles Eugénie LeBel, Corinne Lahaye et Nathalie Guay.

PREMIÈRE DIVISION

Dessin de croquis côtés d'après objet usuel. —1er prix, Mlles Léonie Godbout et Léopoldine Lemieux; 2e prix, Mlles Emma Fournier, Corinne Lahaye et Aurélie Roy; 1er accessit, Mlles Laurence Gagnier et Anna Huot; 2e accessit, Mlles Eugénie Vien et Léda Mercier.

SECONDE DIVISION

1er prix, Mlle Alvine Bernard; 2e prix, Mlles Virginie Marois, Célanire Pelletier et Emma Lepage; 1er accessit, Mlles M.-Louise Germain, Joséphine Boily et Zélia Lefebvre; 2e accessit, Mlles Amanda Roy, Célestine Caron, Ernestine Bélanger et Rébecca Morin.

PREMIÈRE DIVISION

Dessin de composition ornementale.—1er prix, Mlles Léonie Godbout et Laurence Gagnier; 2e prix, Mlle Léopoldine Lemieux, Anna Huot et Corinne Lahaye; 1er acc., Mlles Maria Gagnon et Léda Mercier; 2e acc., Mlles Eugénie Vien et Alice Michaud.

SECONDE DIVISION

1er prix, Mlles Alvine Bernard et M.-Louise Germain; 2e prix, Mlles Amanda Roy, Eugénie LeBel et Virginie Marois; 1er acc., Mlles Emma Lepage, Marie LeBel et Célanire Pelletier; 2e acc., Mlles Anna LaRue, Marie Thérien, Célestine Caron et Joséphine Boily.

Couture et coupe de vêtements.—1er prix, Mlle Virginie Marois; 1er acc., Mlle Léopoldine Lemieux; 2e acc. Mlle Léonie Godbout.

Couture.—1er prix, Mlles Léonie Godbout et Corinne Lahaye; 2e prix, Mlle Anna LaRue et Alice Deschêne; 1er acc., Mlles Fédora Chamberland, Maria Côté et M.-L. Marchand; 2e acc., Mlles Ernestine Bélanger et Joséphine Boily.

Broderie en or.—1er prix, Mlle Virginie Marois.

Ornements d'église.—1er acc., Mlle Emma Fournier.

Broderie en soie.—1er prix, Mlle Héléda Monpas ; 2e prix, Mlle Laurence Gagner.

Broderie au plumetis. — 1er prix, Mlles Emma Lepage ; 1er acc., Mlle Eugénie LeBel.

Tricot à l'aiguille.—1er prix, Mlles Eugénie LeBel et Eglantine Lamarche ; 2e prix, Mlle Ernestine Bélanger ; 1er acc., Mlle Amanda Roy ; 2e acc., Mlle M. Laure Gaumont.

Tricot au crochet.—1er prix, Mlles Zélia Lefebvre, Anna Huot et Emma Fournier ; 2e prix, Mlles M. Louise Fortin, Marie Savard, Florence Langlois et Edwina Carignan ; 1er acc., Mlle Nathalie Guay ; 2e acc., Mlle Laurence Gagnier.

PREMIÈRE DIVISION

Economie domestique.—1er prix, Mlles Alice Michaud, Joséphine Harper, Marie Savard, Fédora Chamberland et Clara Gagnon ; 2e prix, Mlles Héléda Monpas, Marie Lebel et C. Giroux ; 1er acc., Mlle Corinne Lahaye ; 2e. sec. Mlles Léonie Godbout et Marie Moreau.

SECONDE DIVISION

1er prix, Mlles Marie Dubé, Emma Lepage, Joséphine Labonté, A. Ross ; 2e prix, Mlles Alma Légaré, Nathalie Guay et Héléne Langlois ; 1er acc., Mlles Emma Fournier ; 2e acc. Mlle Virginie Marois.

Horticulture — 1er prix, Mlles Alice Michaud et Fédora Chamberland ; 1er acc., Mlles Héléda Monpas et Joséphine Boily.

Le recensement de 1891

Dans notre *Bulletin Géographique* nous disions un mot du dernier recensement. Voici quelques tableaux qui intéresseront les lecteurs de l'*Enseignement Primaire*.

Population des comtés de la province de Québec en 1881 et en 1891 :

	1891	1881
Argenteuil.....	15,163	14,977
Bagot.....	21,696	21,199
Beauce.....	37,221	32,020
Beauharnois.....	16,666	16,005
Bellechasse.....	18,369	16,914

	1891	1881
Berthier.....	19,839	21,838
Bonaventure.....	20,834	18,908
Brome.....	14,741	15,827
Chambly.....	11,704	10,858
Champlain.....	29,008	26,818
Charlevoix.....	19,037	17,901
Châteauguay.....	13,865	14,393
Chicoutimi et Saguenay.....	38,000	34,409
Compton.....	22,783	19,581
Deux-Montagnes.....	15,037	15,894
Dorchester.....	19,042	18,710
Drummond et Arthabaska.....	43,927	37,360
Gaspé.....	27,500	25,001
Hochelega.....	41,011	40,079
Huntingdon.....	14,365	15,396
Iberville.....	11,895	14,495
Jacques-Cartier.....	13,832	12,459
Joliette.....	22,898	21,988
Kanouraska.....	20,455	22,181
Laprairie.....	10,898	11,436
L'Assomption.....	13,744	15,282
Laval.....	9,434	9,462
Lévis.....	26,995	27,980
L'Islet.....	13,823	14,917
Lotbinière.....	20,699	20,837
Maskinongé.....	17,830	17,493
Mégantic.....	22,233	19,056
Missisquoi.....	18,549	17,784
Montcalm.....	12,131	12,966
Montmagny.....	14,724	16,222
Montmorency.....	12,311	12,322
Napierville.....	10,102	10,511
Nicolet.....	28,743	26,611
Comté d'Ottawa.....	62,697	49,432
Pontiac.....	21,851	19,939
Portneuf.....	25,814	25,175
Comté de Québec.....	19,504	20,278
Richelieu.....	21,354	20,218
Richmond et Wolfe.....	31,351	26,339
Rimouski.....	33,436	33,791
Rouville.....	16,019	18,547
St-Hyacinthe.....	21,433	20,630
St-Jean.....	12,282	12,265
St-Maurice.....	12,142	12,986
Shefford.....	23,263	23,233
Sherbrooke.....	16,104	12,221
Soulanges.....	9,612	10,220
Stanstead.....	18,072	15,556
Témiscouata.....	25,704	25,484
Terrebonne.....	23,128	22,969
Trois-Rivières.....	8,834	9,269
Vaudreuil.....	10,803	11,485
Verchères.....	12,267	12,449

	1891	1881
Yamaska	16,058	17,091
Montréal-Centre	28,122	25,078
Montréal-Est.....	92,079	67,506
Montréal-Ouest.....	62,494	48,163
Québec-Centre	17,649	17,898
Québec-Est.....	36,200	31,900
Québec-Ouest.....	9,241	12,648

	1891	1881
Yarmouth	6,089	3,486
Lindsay.....	6,081	5,680
Barrie.....	5,550	4,854
Valleyfield.....	5,516	3,906
Truro.....	5,102	3,461
Port Hope.....	5,042	5,581

Voici les chiffres comparés des deux derniers recensements :

POPULATION DES PRINCIPALES VILLES		
Noms.	1891	1881
Montréal	216,650	155,237
Toronto.....	181,220	96,196
Québec.....	63,090	62,446
Hamilton.....	48,980	35,900
Ottawa	44,154	31,367
Saint-Jean.....	30,179	41,353
Halifax	38,556	36,100
London	31,977	26,366
Winnipeg	25,642	7,985
Kingston	19,254	14,991
Victoria, C. B.....	16,841	5,825
Vancouver.....	13,685
Saint-Henri.....	13,415	6,415
Brantford	12,753	9,616
Charlottetown.....	11,374	11,485
Hull.....	11,265	6,890
Guelph.....	10,539	9,890
Saint-Thomas.....	10,370	8,267
Windsor.....	10,322	6,561
Sherbrooke	10,110	7,547
Belleville.....	9,914	9,516
Peterborough.....	9,517	6,242
Stratford	9,501	8,149
Sainte-Cunégonde	9,293	4,009
Sainte-Catherine	9,170	9,831
Chatham.....	9,052	7,873
Brockville	8,793	7,609
Moncton.....	8,765	5,082
Woodstock, Ont.	8,612	5,373
Trois-Rivières.....	8,334	8,670
Galt.....	7,535	5,187
Owend Sound.....	7,498	4,426
Berlin.....	7,425	4,044
Lévis.....	7,301	7,597
Saint-Hyacinthe	7,016	5,321
Cornwall	6,805	4,468
Sarnia.....	6,693	3,874
Sorel	6,669	5,791
New-Westminster	6,641	1,500
Frédéricton.....	6,509	6,208
Dartmouth, N. E.....	6,249	3,786

	1891	1881
Ontario.....	2,112,989	1,926,922
Québec.....	1,448,586	1,359,027
Nouvelle-Ecosse.....	450,523	440,572
Nouveau-Brunswick.	321,294	321,233
Ile du Prince-Edouard ...	109,088	108,891
Manitoba.....	154,464	62,260
Colombie Anglaise.....	92,767	49,859
Territaires du Nord-Ouest	93,655	56,466
Total	4,823,344	4,324,810

Causerie scientifique

LES ÉTOILES FILANTES

Nous sommes dans les jours de l'année qui voient apparaître la plus grande quantité d'étoiles filantes.

Chose singulière, en effet, mais aujourd'hui parfaitement constatée, le nombre des apparitions de chutes de ces météores éprouve chaque année des recrudescences qui se produisent constamment vers les mêmes dates. C'est pourquoi l'on dit que le mois d'août présente un maximum d'étoiles filantes.

Ce maximum varie lui-même tous les ans; on a lieu de croire que la plus grande intensité revient tous les trente-quatre ans.

Après le mois d'août, c'est le mois de novembre qui compte le plus d'étoiles filantes; mais, ce deuxième maximum, après avoir augmenté chaque année jusqu'en 1883, a diminué, et, soit qu'il ait réellement été interrompu, soit que l'état du ciel en ait empêché la constatation,

il a depuis cessé de se montrer avec la même régularité.

De tout temps, l'apparition des étoiles filantes a été considérée comme un symbole. Chez les anciens et chez nos pères du moyen âge, l'apparition d'une étoile filante présageait, pour le cours de l'année, la mort d'un haut personnage. Le présage était d'ailleurs fondé, car il n'est pas d'année qui voie *filer* un certain nombre d'étoiles et un certain nombre de hauts personnages.

Les savants ont expliqué les phénomènes des étoiles filantes par toutes sortes d'hypothèses. Les uns y ont vu les produits d'éruptions volcaniques qui auraient lieu dans les planètes et dans la lune; d'autres des traînées de gaz enflammé; d'autres, des vapeurs métalliques condensées dans les régions supérieures de l'atmosphère et rendues lumineuses par l'énergique frottement de l'air qui suit le mouvement de rotation de la terre.

On a longtemps considéré les étoiles filantes comme des produits d'éruption de roches, cendres ou fumées, provenant de volcans aujourd'hui éteints, de la lune. Ces corps s'enflammaient, comme nous l'avons dit, au contact de l'atmosphère terrestre et, selon le poids et la masse de la matière dont ils sont composés, ils seraient consumés dans l'espace, ou bien arriveraient sur le sol, tantôt éteints, tantôt encore enflammés.

On a calculé qu'un corps lancé de la lune avec une vitesse de deux kilomètres et demi par seconde parviendrait aisément jusqu'à la sphère d'attraction de la terre; on a établi que cette vitesse, quelque extraordinaire qu'elle nous paraisse, ne dépasse pas la force de projection des volcans terrestres.

Mais aujourd'hui, on admet généralement que des étoiles filantes sont des corps de petites dimensions, quelques-uns de la grosseur de cailloux ordinaires qui, sous l'influence de l'attraction du soleil, circulent entre les orbites des planètes, à la manière des planètes elles-mêmes. Ces corps traversent de temps en temps notre atmosphère; là, par la pression de l'air, ils s'embrasent et ordinairement se consomment entièrement avant d'avoir eu le temps de toucher la terre.

Tant qu'ils n'ont pas touché le sol ils gardent le nom d'étoiles filantes; quand ils viennent à tomber, ils sont éteints ou encore enflammés. Éteints, ils s'appellent aérolithes; enflammés, ils reçoivent le nom de bolides.

Les étoiles filantes, les aérolithes et les bolides sont compris dans la catégorie des *astéroïdes*, nom donné à tous les corps que la terre rencontre dans ses mouvements de translation qu'elle attire dans sa sphère d'attraction et qui s'enflamment en entrant dans notre atmosphère.

Les bolides et les aérolithes sont donc en réalité des étoiles filantes, offrant ce caractère spécial qu'ils sont formés d'une masse assez considérables pour ne pas se dissoudre entièrement dans leur centre avant de toucher le sol de notre planète.

Depuis les époques les plus reculées, ce singulier phénomène a toujours eu le privilège d'impressionner beaucoup ceux qui le contemplant; et, jadis le peuple en voyant ces météores bondir du fond de l'espace et disparaître à l'horizon, éprouvait un invincible effroi.

Les fameuses pluies de feu, qui terrifièrent si souvent les anciens et les gens du moyen âge n'était autre chose que des averses d'étoiles filantes, semblables à celles que nous voyons se produire en août et en novembre.

On a gardé notamment le souvenir de la nuit du 27 novembre 1871, pendant laquelle le Père Secchi, directeur de l'Observatoire romain, put observer 14,000 étoiles filantes en quelques heures, et le Père Deaza à Moncalieri 33,400 en six heures et demie.

La nuit du 12 au 13 novembre fut plus merveilleuse encore; les étoiles filantes embrasaient toute l'étendue du ciel; elles étaient si nombreuses que les observations les plus modérées faites à Boston permettent de les évaluer à plus de deux cent quarante milles.